

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt trois
En exercice : 15 le 15 mai à 20 heures 30,
Présents : 11 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 11 mai 2023 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, GENRE Pierre, LASFARGUES William, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe

Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, PLACHOT Geneviève, POUPOT Mary

Secrétaire : **POUPOT Mary**

Absents excusés :

MARCHOU Marie procuration à **LASFARGUE William**

IMART Thierry procuration à **PIGASSE Thomas**

SEMENE Marie-Ange procuration à **Ducros Lucie**

Absent non excusé : **COULON Florian** pas de procuration

Objet : signature de la convention de partenariat avec Le Festival Du Livre De Jeunesse Occitanie 2023

Monsieur le Maire rappelle que la présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat établi entre Le Festival du livre de jeunesse Occitanie et la commune d'Aigrefeuille pour une action de sensibilisation au livre, à la lecture, à la littérature de jeunesse dans le cadre de l'opération nationale Partir en livre.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale Partir en livre, Grande fête du livre de jeunesse.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Festival du livre de jeunesse Occitanie jointe à la présente délibération.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 15 mai 2023

Et de la réception en Préfecture

Le Maire,

Le Maire,